

Direction générale adjointe
Transition écologique et équilibres
territoriaux

Direction
Ingénierie territoriale et environnement

Service
Ingénierie territoriale

Affaire suivie par
Laurence Deswarte
Tél : 02 41 81 43 59
l.deswarte@maine-et-loire.fr

Références
C_2026_LD_114_SCOT_COMPA

Angers, le

09 MARS 2026

Monsieur Jean-Pierre Belleil
Président de la COMPA
Centre administratif Les Ursulines
CS 50201
44150 Ancenis Saint Géréon

Objet : Avis sur le projet de SCOT de la COMPA

Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 23 décembre 2025, vous m'avez transmis pour avis le projet de Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA).

La lecture du dossier n'appelle pas de remarque, les politiques départementales ne sont pas remises en question.

J'émet donc un avis favorable au nom du Département de Maine-et-Loire à ce projet de SCOT tel qu'il m'a été présenté.

La direction de l'Ingénierie territoriale et de l'environnement reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bien cordialement

Pour la Présidente du Conseil départemental
et par délégation,
le Vice-président en charge de l'attractivité et
l'équilibre territorial

Gilles Piton

Copie à : M^{me} Marie-Paule Chesneau, Vice-présidente
M. Alain Maingot, Conseiller départemental

Objet	C	O	Destinataires	C
SCOT			Communication	
			Politiques T	
			Conseil Dev.	
			Dev Economique	
COMPA		12 MARS 2026		Arrivée courrier
<input checked="" type="checkbox"/>			Aménagement du T.	
			Moyens Généraux	
			Environnement	
			Animation Solidarités	